79e ANNEE. — N° 21. VENDREDI 17 FEVRIER 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Et, après tout, si la Russie bolcheviste trouve que les réfugiés espagnols sont mal accueillis chez nous, pourquoi ne les prend-elle pas ? Pourquoi ne leur ouvre-t-elle pas la porte du paradis dont Staline tient les clés ? — La France les reçoit mal ! Eh ! bien que la Russie les reçoive mieux !

En quelques jours, plus de deux cent mille personnes, poussées par une peur panique qui n'était peut-être pas tout à fait spontanée, ont passé les Pyrénées et sont venues chez nous abriter leur détresse ! Des femmes, des enfants, des vieillards, des malades, des éclopés !...

Une telle masse de pauvres gens démunis de tout et arrivant à flots pressés, cela représentait une tâche énorme et particulièrement difficile, devant laquelle on eût bien pu se récuser. Nul n'a pensé à se retrancher derrière un égoïsme qui aurait eu tant d'excuses ! Ces malheureux ont trouvé la frontière de France ouverte, comme son cœur et ses bras...

Tout le monde s'y est mis. Les officiels et les autres. Les volontaires de la charité ont été aussi nombreux et aussi dévoués que les « commandés de service » ! On a accueilli tous les réfugiés ! On a hospitalisé les malades et les blessés ! On a soigné les femmes et les enfants ! On les a hébergés tous du mieux qu'il a été possible et, du moins, ils ont trouvé chez nous la sécurité et le repos qu'ils étaient venus y chercher !

Puis sont arrivés les combattants ! Ceux-là, suivant la loi internationale, on les a désarmés d'abord. Comme il était impossible de les ramener à leur front de combat, qu'ils ne veulent d'ailleurs pas rejoindre et dont on ne sait plus bien où il est, on les a concentrés dans des camps. Ces camps sont improvisés. Ils ne pouvaient pas ne pas l'être puisqu'en les préparant d'avance nous aurions eu l'air de prévoir la débâcle des gouvernementaux et la victoire de Franco. Ce qui n'eût pas manqué de soulever un beau scandale d'indignation chez certains partisans de chez nous.

Assurément donc, ces camps ne sont pas pourvus du « dernier confort ». Il faut tout de même quelques jours pour aménager les baraquements et le matériel nécessaires à soixante ou quatre-vingt mille hommes ! En tout cas, à en juger par l'état dans lequel on les a vus arriver, ils s'y trouvent au moins aussi bien qu'ils étaient chez eux. Et beaucoup mieux, à coup sûr, qu'ils ne seraient, si en les refoulant de force en Espagne, on les avait livrés à Franco !

Voilà donc ce que la France a fait au vu et au su du monde entier.

⁂

Mais tandis que l'étranger rend hommage à la généreuse hospitalité de notre pays, il se trouve chez nous des hommes qui l'accablent de critiques pour son abominable conduite. France sans cœur et sans pitié ! France inhumaine et déshonorée ! Notre nation est dénoncée par eux à l'abomination générale ! Des tortionnaires, voilà comment ils essayent de présenter les Français. Ils racontent que nous parquons ces Espagnols dans des camps d'épouvante et d'horreur où, méthodiquement privés de nourriture et livrés aux tortures de la soif, ces malheureux en sont réduits à boire leur urine !...

Et par qui sommes-nous ainsi calomniés ? Par les communistes, exécuteurs serviles des consignes qu'ils reçoivent de Moscou. Bien entendu, ils n'ont aucun souci du sort fait à ces malheureux et leur seul but est d'exploiter ces misères en vue d'un sale profit politique...

Et çà, c'est tout de même un peu trop fort ! Alors que ces prétendus antifascistes font si bien chez nous les affaires d'Hitler et de Mussolini, on est en droit de penser que certaines calomnies préjudiciables à la France mériteraient d'être punies. Ces accusations sont des mensonges et tous ceux qui ont vu l'accueil fait aux réfugiés et l'empressement mis à les héberger le savent bien. Mais ce sont aussi des injures aux Français et d'autant plus intolérables qu'elles leur sont adressées par les représentants de *ces bolchevistes qui ont tout fait pour faire tuer les Espagnols et n'ont rien fait pour les secourir.*

Des bombes, des canons, des mitrailleuses, des munitions, tout ce qu'il faut pour massacrer, les gens de Moscou en ont envoyé tant qu'ils ont pu. Mais du blé, des vêtements, des remèdes, de l'argent, *tout ce qu'il faut pour nourrir, soigner ou guérir, ils n'en ont pas expédié un seul colis.* Ah ! ils pourraient crever le long des routes et au fond des fossés les réfugiés espagnols, s'il n'y avait pour leur venir en aide que les Soviets et les soviétiques !

⁂

Eh ! bien, ceux dont les efforts désintéressés ont réussi tout de même à sauver ces deux ou trois cent mille malheureux de la misère et de la mort, trouvent un peu raide d'être injuriés par ceux qui n'ont rien donné et n'ont rien fait.

Et, après tout, si la Russie bolcheviste trouve que ces réfugiés sont mal accueillis chez nous, pourquoi ne les prend-elle pas ? Pourquoi ne leur ouvre-t-elle pas les portes du paradis dont Staline tient les clés.

La France les reçoit mal ! Eh : bien que la Russie les reçoive mieux !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Polyglotte

M. Léon Bérard concentre sur lui toutes les sympathies. Tout jeune, il les rallia avec une exceptionnelle maîtrise.

Lauréat de la Conférence des avocats, il fut le secrétaire de Poincaré qui ne passait pas précisément pour un plaisantin.

M. Léon Bérard sut parfois égayer la gravité de cet homme solennel. Il imitait merveilleusement tous les orateurs de la Chambre, depuis l'austère Brisson et le paterne Ribot, jusqu'au tonitruant Jaurès.

Et Poincaré souriait en entendant ces évocations humoristiques.

Il disait de temps en temps :

— Et moi, essayez donc de m'imiter !

Par respect, par prudence, M. Léon Bérard se refusa toujours à satisfaire sur ce point son patron.

Il lui répondait :

— C'est impossible. Vous ne donnez aucune prise à la charge.

⁂

M. Léon Bérard a ce don exceptionnel de faire croire qu'il sait toutes les langues et qu'il les parle couramment.

Un jour, Poincaré lui demanda :

— Savez-vous l'anglais ?

— Parfaitement, patron.

Et il se mit à articuler tout un discours en anglais.

Poincaré, qui n'ignorait rien des finesses de la langue britannique, écouta avec une attention extrême la harangue de son secrétaire.

Au bout d'un long moment, il lui dit :

— Vous parlez très bien l'anglais, c'est évident, et pourtant je ne comprends absolument rien à ce que vous dites. J'ai grand peur d'avoir oublié ce que j'en savais...

— Rassurez-vous, patron, c'est moi qui n'en sais pas un traître mot. Je bagarouine des mots sans suite et je prends des intonations qui produisent une illusion parfaite. Mais la vérité est que je ne parle ni ne comprends l'anglais.

Poincaré goûta cette plaisanterie.

M. Léon Bérard continua :

— Je parle ainsi l'allemand, le russe, l'italien, l'espagnol, le turc, mais sans les savoir.

Et il donna des preuves de cette aptitude singulière.

Si, actuellement, M. Léon Bérard communique avec les Espagnols dans leur langue sans la connaître, cela doit faciliter les relations diplomatiques.

Car sur le terrain des affaires étrangères une très longue expérience nous apprend que, pour s'entendre, il vaut mieux ne pas se comprendre.

La question des réfugiés espagnols

Les membres du gouvernement se sont réunis en conseil des ministres au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Le conseil a été entièrement consacré à l'exposé de la situation extérieure fait par M. G. Bonnet, ministre des affaires étrangères.

Le Conseil a décidé que M. Léon Bérard, sénateur, retournerait en Espagne pour poursuivre la mission dont il a été précédemment chargé.

La reconnaissance du gouvernement nationaliste espagnol serait examinée de nouveau après le second voyage que va effectuer M. Bérard.

Informations

Au Sénat

Dans la séance de mardi, le Sénat discute les interpellations sur la situation de la marine marchande. M. Hachette dit que la flotte marchande de la France est passée du 3e au 8e rang depuis la guerre et que notre tonnage en construction décroît d'année en année.

M. Rio fait ressortir que plus que jamais la vie économique de la France dépend de ses communications maritimes.

Après les interventions de MM. Dreyfus et Farjon, la suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

A la Chambre

Dans la séance de mardi après-midi, la Chambre a continué la discussion des interpellations sur la politique agricole du gouvernement. M. de Clermont-Tonnerre réclame pour les agriculteurs l'égalité du taux des allocations familiales avec tous les autres citoyens.

M. Brunet demande des précisions sur les rapports de la France avec l'étranger en matière agricole.

M. Perrot parle en faveur des allocations familiales aux agriculteurs. M. Queuille, ministre de l'Agriculture, répond aux divers orateurs.

Pour l'Agriculture

Au cours du conseil des ministres de mardi matin, M. Queuille, ministre de l'agriculture, a soumis à la signature du président de la République un décret fixant le taux d'extraction des farines panifiables et un projet de loi tendant, en raison des gelées, à faciliter : 1° Le recensement des blés ; 2° l'approvisionnement de certaines régions en aliments du bétail.

Accord économique franco-allemand

M. Alphand, directeur des accords commerciaux au ministère français des Affaires étrangères, est arrivé le 14 février, dans la matinée, à Berlin, pour prendre part aux négociations des commissions économiques gouvernementales franco-allemandes.

Ces négociations ont pour but le développement normal des relations commerciales entre la France et l'Allemagne. On traitera notamment des problèmes résultant du rattachement des pays sudètes au Reich, ainsi que de la possibilité d'une convention sur le charbon et sur un accord touristique.

Le voyage de M. Lebrun à Londres

Le premier ministre a annoncé à la Chambre des Communes que le Président Lebrun serait heureux d'avoir l'occasion de visiter les Chambres du Parlement lors de sa prochaine venue en Angleterre, et que tous les préparatifs nécessaires avaient été faits.

Considérant que les membres des deux Assemblées désireront faire un accueil particulier au Président et à Mme Lebrun à cette occasion (acclamations générales), il a été convenu qu'une réception serait organisée à Westminster-Hall, à 11 heures, le 23 mars.

Décision du gouvernement de Madrid

Une note publiée par le gouvernement de Madrid fait un impérial appel à l'unité, permet d'entrevoir les mesures énergiques qui ont été envisagées. C'est ainsi que le gouvernement, en invoquant l'état de guerre, pourra demander aux partis et aux syndicats l'abandon des prérogatives qu'ils pouvaient encore détenir.

Les grandes organisations syndicales, jusqu'ici représentées au sein du gouvernement, et dont l'influence est probablement plus forte que celle des partis, seraient de ce fait principalement touchées.

La Suisse reconnaît le gouvernement nationaliste

Le Conseil fédéral a décidé de transformer en une légation la représentation de la Confédération auprès du gouvernement national espagnol et de demander à ce gouvernement son agrément pour la nomination d'un ministre.

On déclare que le conseil fédéral s'est uniquement inspiré dans cette affaire des intérêts de la Suisse et n'a pas voulu subordonner son attitude à celle d'aucune autre puissance.

Les menaces de la presse italienne

L'évocation des deux peuples italien et allemand dressés compacts et armés contre la France, faite hier dans le nouvel article incendiaire de la « Revue Relazioni Internazionali », apparaît également depuis quelques jours dans nombre de revues et de publications des plus officieuses. C'est ainsi que l'hebdomadaire « Forze Armate » se déclare convaincu de l'infériorité militaire absolue des pays démocratiques devant le bloc Rome-Berlin, qui représente un bloc de granit de 125 millions d'âmes, capable d'enrôler sous les armes plus de 25 millions d'hommes bien équipés, instruits et animés de la foi la plus enthousiaste.

L'inhumation du Pape Pie XI

Mardi a eu lieu l'inhumation de la dépouille mortelle de Pie XI. Le cercueil a été déposé dans la crypte basilique vaticane, à côté du sarcophage de Pie X.

On annonce que l'ouverture du Conclave aurait lieu le 1er mars.

Après l'occupation de l'île d'Haï-Nan

Cependant que l'ambassadeur de Grande-Bretagne fait, à Tokio, des représentations qui viennent appuyer la protestation française, la presse anglaise se montre fort préoccupée de l'occupation de Haï-Nan par les Japonais et constate que, en Extrême-Orient comme en tout autre point du globe, la solidarité franco-britannique n'est pas seulement souhaitable, mais qu'elle est imposée par les faits et la communauté des intérêts.

Le conflit sino-japonais

Le bruit court que les Japonais auraient débarqué à Tinghai, capitale de l'île de Tchéou-Chan, située environ à 140 kilomètres au sud de Shanghaï.

Tinghai est un port important ouvert au commerce international.

Par ce nouveau débarquement, les Japonais poursuivraient leur tactique consistant en l'occupation de tous les points importants du littoral.

EN PEU DE MOTS...

— Le bruit court que M. Mussolini a décidé de faire un important discours politique à l'occasion de sa visite à Turin, dimanche prochain 19 février.

— On vient de créer dans l'île des Chiens, dans la mer de Marmara, un camp de concentration où seront mis en traitement tous les individus qui s'adonnent aux drogues dérivées de l'opium.

— Les milieux officiels déclarent dénuée de tout fondement l'information selon laquelle 49 aviateurs français doivent prêter leur concours au gouvernement chinois.

— Le roi de Belgique a chargé M. Pierlot de résoudre la crise ministérielle. M. Pierlot est sénateur et fait parti du groupe catholique.

— Un avion britannique, se rendant de Transjordanie en Palestine, a heurté une montagne et a pris feu. Les trois occupants ont été carbonisés.

— Le Gouvernement a déposé un projet de loi ayant pour objet la célébration, par une commémoration nationale, du 150e anniversaire de la Révolution française.

NOS ÉCHOS

Manqué.

— Feydeau racontait volontiers des histoires et, généralement, c'était le cercle de famille qui lui en fournissait le thème.

Jean-Pierre (son cadet) regardait, un jour, à une fenêtre du bois de Boulogne, la haie de soldats alignés pour présenter les armes à Alphonse XIII qui débarquait à la petite gare du haut de l'avenue, où M. le président Loubet était venu le recevoir. Quand le train royal vint se ranger le long du quai, le canon du mont Valérien commença à tonner. A chaque coup, Jean Pierre Feydeau disait tranquillement : manqué. Intrigué, son père lui demanda :

— Qu'est-ce que tu racontes avec ton « manqué » ?

Et le gosse de répondre :

— Tu ne vois pas ? Il n'y a pas un soldat de tombé, et on a déjà tiré dix-sept coups !

Généreux concours !

Dans une rue qui monte vers la gare, un grand porteur s'achemine lentement, courbé sous l'amoncellement des bagages.

Un petit homme s'approche et, dans un élan :

— Pauvre bougre, est-ce que je puis vous aider ?

Et l'autre, furibond et goguenard, malgré sa fatigue :

— Vous, vous êtes trop petit. Vous ne pourriez rien faire.

Alors, l'autre, suavement :

— Oh ! si, oh ! si, pendant que vous portez les valises, moi, je soufflerai !

Légitime préoccupation.

Le marchand de chevaux avise un client, cavalier amateur, venu louer un cheval pour une promenade à la campagne :

— Monsieur, il faut payer d'avance.

— Comment ? Vous avez peur que je revienne sans le cheval ?

— Non, Monsieur, mais le cheval pourrait revenir sans vous... »

QUO VADIS, ITALIA?

Ils auront beau, ces frères latins d'au delà des Alpes, se monter contre nous, se répandre en menaces, s'oublier jusqu'à l'injure : nous ne leur répondrons pas sur le même ton : nous n'emploierons à leur égard ni l'injure, ni la menace et moins encore les paroles de dédain.

Par sang-froid ? Sans doute, Par fierté ? Peut-être. Mais surtout par amitié, même s'ils ne veulent pas de notre amitié.

Notre tendresse pour l'Italie, pour son esprit, pour ses arts, pour son passé que le présent ne révoque pas, pour tout ce qui fait sa beauté éternelle est trop grande, trop ancienne. L'Italie peut nous renier : nous ne la renions pas.

Le chef de notre gouvernement a déjà dit là-dessus l'essentiel de ce qu'il fallait dire. Peu importe s'il n'a pas été aussitôt entendu. Il a noblement évoqué la fraternité du sang répandu en commun dans les tranchées. Il a réduit à leur valeur et remis à leur juste place les quelques railleries, bien inopportunes, que des gazetiers, plus malavisés que spirituels, s'étaient oubliés à laisser tomber de leurs plumes, en réponse à des insultes, à des menaces dont la véhémence pouvait nous attrister, non pas nous blesser.

D'où partaient ces cris de fureur et de haine ? Quel esprit de vertige soufflait ces revendications, dont l'excès même excluait le sérieux ? Est-ce l'âme du peuple italien qui nourissait contre la France ces sentiments exaltés ? Est-ce sa bouche qui s'abandonnait à ce langage furibond ? Nous ne le croyons pas. Et nous avons des raisons pressantes, quasi certaines, de ne pas le croire.

Une jeunesse dont il est facile d'échauffer la turbulence, des lycéens qui prennent aisément, dans leur ardeur ingénue, le bruit pour l'action et l'insulte pour le courage, sans doute aussi cette lie populacière qui partout est prête à manifester et à hurler derrière quelques entraîneurs, voilà, au dire même des journaux d'information, dont nous n'avons pas de raison sérieuse de contester le témoignage, les acteurs et les comparses principaux de ces manifestations destinées à nous émouvoir. Est-ce là le peuple, le grand peuple de l'Italie ?

Mais, dira-t-on, oubliez-vous la participation des représentants de la Chambre, je n'ose dire du Parlement, qui crièrent les premiers : « La Corse à nous ! La Tunisie à nous ! A nous, Bastia, et Carthage et Djibouti ! »

Je ne répondrai que ceci : Sont-ils vraiment, ces représentants d'un Pouvoir, les représentants d'un Peuple ?

Reste alors, et c'est déjà assez grave, cette question qui se pose : ce Pouvoir, que veut-il ? Sa folle revendication, jusqu'où ira-t-elle ?

Le Pouvoir, dans les pays « totalitaies », c'est la Dictature. En Allemagne, elle peut bien être tout le Pouvoir. L'est-elle en Italie ? A Rome, il y a un Dictateur, qui certes sait agir, et qui parle beaucoup. Mais il reste encore une Royauté, qui se tait.

Certes, nous n'acceptons pas tous les bruits sans contrôle. Mais il en est qui filtrent trop, par mainte fissure, pour que notre oreille s'y ferme obstinément. Et nous croyons que, même si l'ambition ou les embarras de la Dictature perdaient assez le contrôle de la puissance réelle de l'Italie pour jouer le va-tout horrible de la guerre — ce que nous hésitons encore à accepter — la Royauté n'a nulle envie d'y consentir. Et peut-être, à Rome, dans la Ville éternelle, y a-t-il deux royautés, qui ne sont plus hostiles l'une à l'autre.

La guerre n'est possible, croyons-nous, que si l'Allemagne y consent : disons plus, si elle la désire. Contre la France, contre l'Angleterre réunies, étayées par les Etats-Unis, est-il vraisemblable qu'elle risque la partie pour favoriser les ambitions de son allié ? Et même les siennes ?

Si M. Hitler ne lui conseille pas une pareille aventure, M. Mussolini ne s'y lancera pas. Il a cru devoir exciter, pour rendre à sa nation une âme plus vigoureuse, une conscience plus active de sa force et de ses destins, le vieil instinct de l'ambition brutale. Peut-être ne lui serait-il pas difficile, à lui ou à d'autres, de l'apaiser si, en fin de compte, les voies de la paix se révélaient possibles et plus sûres.

L'Italie et la France se sont déjà, et il n'y a pas si longtemps, mal entendues et hérissées l'une contre l'autre, en une inimitié qui paraissait profonde. Combien de temps leur a-t-il fallu pour se réconcilier et se déclarer à nouveau sœurs ?

L'Italie pardonnera ses propres griefs à la France, si la France est assez sage pour lui garder une amitié sans amertume et un sourire sans dédain.

Maurice POTTECHER.

Impossibilité.

Mme Calino fait de la propagande pour le vote des femmes :

— J'espère bien, dit-elle, que la nouvelle Chambre proclamera l'égalité des deux sexes...

— Est-ce possible, ma chérie ! fait Calino (pas si bête pour une fois !). L'homme serait enfin l'égal de la femme !...

Pas difficile à deviner.

Un journalier, assez pochard, est en journée chez un bon bourgeois périgourdin auquel il dit :

— Monsieur ne devinera jamais ce que je viens de faire ?

— Mais si, répond le Monsieur ; je devine que tu n'as pas mis tout mon vin en bouteilles !...

Consolation.

On lisait, devant un auteur resté pauvre et obscur, un livre excellent dans lequel il y avait quelques-unes de ses pensées : « Voilà, dit-il, un de mes enfants qui a fait fortune ».

Fit-il pas mieux que de se plaindre ?

Doux aveu.

Elle. — Autrefois, tu tenais ma main dans la tienne des soirées entières.

Lui. — Oui, c'était pour t'empêcher de jouer du piano.

Sortie de restaurant.

— Pourquoi n'as-tu pas voulu que le garçon t'aide à mettre ton pardessus ?

— Parce que je ne suis pas très sûr qu'il m'aille !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Les artisans et leurs déclarations d'impôts

Le Soutien Artisanal rappelle aux artisans qu'ils doivent déclarer avant le 28 février les bénéfices qu'ils ont réalisés en 1938.

Que celui qui remplit les conditions de l'article 23 du Code général des impôts directs n'est assujetti qu'à l'impôt sur les salaires et les traitements.

Afin de ne pas être imposé plus qu'il en faut, il doit donc remplir avec soin sa déclaration en faisant ressortir : le montant de son chiffre d'affaires, le montant de ses dépenses, l'achat des matières premières, les salaires payés, l'artissement de l'outillage, les frais généraux, ces derniers doivent être complets et comprendre tous les frais, dépenses, faits à l'occasion de l'exercice de la profession.

Le Soutien Artisanal se tient à la disposition des artisans pour les aider à établir convenablement leurs déclarations.

Il leur rappelle, également, que les articles 18 et 19 des textes codifiés relatifs à l'impôt sur le chiffre d'affaire, pris en disposition à la loi du 6 juillet 1934, portant réforme fiscale, fait obligation de tenir des livres comptables.

Vous vous verrez, obligatoirement, imposé à tort ou taxé d'office en cas de contestation, si vous ne pouvez justifier par vos livres le montant de votre chiffre d'affaires et de votre bénéfice.

Afin de vous éviter des désagréments à ce sujet et de connaître exactement votre situation, nous avons fait éditer un registre de comptabilité très facile à tenir.

Pour tous renseignements, écrire au Soutien Artisanal, 37, rue du Repos, à Paris, 20e.

Le Président général : P. DUSSAULT.

Les Lotois à Paris

Samedi, 25 février, à 20 heures, dans les salons de la Rive Gauche, 99, rue d'Alésia, banquet du « Foyer du Quercy » (Originaires de l'arrondissement de Gourdon à Paris), sous la présidence de M. Robert Bos, avocat, conseiller municipal, conseiller général de la Seine, assisté de MM. les parlementaires du Lot.

A 22 heures, grand bal de nuit avec l'orchestre J. Besserve. On dansera jusqu'aux premières lueurs du jour.

Prix de la carte de banquet donnant droit au bal : 48 fr. La carte de bal prise à l'avance : 10 fr. ; prise à l'entrée : 12 fr.

On trouvera des cartes jusqu'au 22 février chez M. F. Vialle, président, 10, rue Euryale Dehaynin, 19e, Café Lacam « Le Vrai Petit Pot », 2, boulevard St-Denis, 19e ; Restaurant Delpech, 35, rue du Marché Saint-Honoré, 1er ; Café Mazet « Le Petit Cluny », 19, boulevard St-Michel, 5e ; Chaussures Rougié, 305, rue Saint-Jacques, 5e ; Cabinet d'Architecte, H. Roques, 11, rue du Docteur-Potain, 19e ; Café « Le Corona », 30, quai du Louvre.

Le trésorier M. Ségalard, 1, place Séverine, Le Pré St-Gervais, enverra les cartes dont il recevra le montant majoré de 0,90

Les lots destinés à la tombola devront parvenir à M. Rougié, 305, rue St-Jacques, 5e.

La Commission des Fêtes : H. ROQUES, P. ROUGIÉ, M. MAZET, CLAVAL, A. AVEZOU, Mlle MANNHES, Mme VAUX.

Au 16e Tirailleurs Sénégalais

Sont affectés au 16e tirailleurs sénégalais : les adjudants-chefs Ceyssat, attendu du Maroc ; Costes, attendu d'Indochine ; le sergent-chef Brusq, attendu du Maroc ; le caporal-chef musicien Eschbach, attendu d'Afrique Occidentale Française.

Médaille militaire

Nous relevons avec plaisir au « Journal Officiel », le nom de M. Lagrive, maire de Maxou, qui vient d'être décoré de la médaille militaire au titre d'ancien combattant.

Nous adressons à M. Lagrive nos cordiales félicitations.

Enseignement primaire

Mlle Teulière est nommée institutrice à Sousceyrac, en remplacement de Mme Taillefer, en congé.

P.-O.-MIDI

M. Catard, chef de gare de Parnac (Lot) est nommé à la gare du Bugue (Dordogne).

M. Forgeon, ex-facteur enregistrant à Assier, est nommé à la gare de Parnac.

EDEN

JEUDI, SAMEDI (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée et soirée*)

Un film primé à la Biennale de Venise, avec la Coupe du Jury International.

Le Joueur d'Echecs

AVEC

Françoise ROSAY, Conrad VEIDT
Micheline FRANCEY, Edmonde GUY
Bernard LANCRET, Paul CAMBO
Gaston MODOT, Jacques GRÉTILLAT
TEMERSON et le nain DELPHIN

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DE SAINT-DENIS-CATUS

M. le Sénateur Louis Garrigou et M. le Député René Besse ont reçu du Directeur de la Caisse Nationale de Crédit aux départements et aux communes la lettre suivante :

⁂

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande d'emprunt de 3.100.000 francs présentée par le Syndicat d'électrification de Saint-Denis-Catus (Lot).

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que toutes dispositions utiles ont été prises par mes services pour que le versement de la deuxième tranche de prêt de 500.000 fr. consentie à ce syndicat soit effectué le 25 février courant.

« D'autre part, en exécution des dispositions du décret-loi du 12 novembre 1938 portant révision des programmes de travaux publics une dérogation exceptionnelle aux dispositions générales de ce texte doit être accordée par le Ministre des Finances et le Ministre intéressé pour autoriser la Caisse Nationale de Crédit à financer le solde de l'emprunt sollicité soit 1.000.000 de francs.

« En conséquence, le dossier de l'affaire va être incessamment transmis au Ministère de l'Agriculture qui devra examiner cette demande dans les conditions prévues par le décret-loi précité.

« Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la décision qui sera prise à ce sujet.

« Veuillez croire, mon cher Sénateur et Ami, à mes sentiments cordiaux et très amicalement dévoués. — *Le Directeur :* DINET. »

DEUIL PUBLIC

La Préfecture nous communique :

A l'occasion du décès du Souverain Pontife, les drapeaux des Edifices publics seront mis en berne toute la la journée du 17 février 1939.

LE PRIX DU ZODIAQUE

Nous avons rendu compte, dans un de nos récents numéros, d'un petit livre intitulé *la Bataille de la France*, écrit d'une plume courageuse par MM. André Déléage, Georges Duveau, Georges Izard, L.-E. Galey et Jules Roman.

Nous apprenons avec plaisir que le premier prix du Zodiaque vient d'être décerné à *la Bataille de la France* qui est ainsi recommandée non seulement aux cercles *Jeune France* répandus en de nombreuses villes, mais encore au grand public.

Nous sommes heureux de féliciter les auteurs et plus particulièrement notre compatriote Georges Duveau.

LES VACANCES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Par arrêté du ministre de l'Education nationale, les vacances des établissements scolaires du premier et du second degré sont fixés ainsi qu'il suit :

Toussaint : le 1er et le 2 novembre.

Noël et nouvel an : du 23 décembre au soir au 2 janvier inclus.

Lorsque le 23 décembre tombe un dimanche ou un jeudi, la date de la sortie est avancée d'un jour. Lorsque le 3 janvier tombe un dimanche ou un jeudi, la date de la rentrée est reculée d'un jour.

Mardi gras : Lorsque le dimanche des Rameaux tombe en avril, les établissements et les écoles vaquent les lundi, mardi gras, mercredi et jeudi; dans le cas contraire, il n'y a aucun congé.

Pâques : La semaine précédente et la semaine suivante.

Pentecôte : Le lundi est également férié. Les établissements et les écoles vaquent le mardi, le mercredi et le jeudi qui suivent la Pentecôte, quand aucun congé n'a été accordé à l'occasion du mardi gras.

Grande vacances : Du 15 juillet au 30 septembre inclus.

Aucun autre jour de congé, même composé par le report au jeudi des classes qui seraient ainsi supprimées, ne pourra être accordé si ce n'est par décision ministérielle (sauf exception prévue par l'article 7 du décret du 18 janvier 1897 en faveur des écoles maternelles).

Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent arrêté qui aura effet du 13 février.

Le cambriolage de Boissières

Vendredi 24 février, sera appelé devant le tribunal correctionnel l'affaire du cambriolage commis à Boissières au préjudice de M. Aymard.

Les inculpés sont deux repris de justice, Jean Pagès, originaire de Gramat et Emile Farfar, originaire de Bordeaux.

Moto contre camionnette

Mardi, à l'entrée du tunnel de la Pescalerie, une moto pilotée par M. Cousteau est entrée en collision avec la camionnette conduite par M. Viarnes.

M. Cousteau a été blessé au visage et la moto a été fortement endommagée.

La moto dérape

Une moto conduite par M. Biergeon, ayant heurté une grosse pierre, a dérapé non loin du village des Fages. M. Biergeon projeté sur la route a été fortement contusionné au visage.

CAHORS

NOTRE FEUILLETON

Pour succéder au feuilleton qui prend fin dans ce numéro, nous avons fait choix d'une œuvre dûe à la plume du célèbre romancier Jean d'Agraives :

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

dont le charme passionnant sera hautement goûté et savouré par nos lectrices et nos lecteurs.

Sa publication commencera dans notre prochain numéro.

LE THÉATRE OCCITAN

Sous le patronage de la Fédération des Œuvres laïques du Lot, une société du Théâtre Occitan a été fondée à Cahors, le 10 février 1939. Elle a pris son nom « Las Brugas Carsicolas » et pour devise :

« *Cal aber de raissé*
« *Per aber de flor.* »

Son but est d'étudier, écrire et faire revivre par le théâtre la vieille langue occitane parlée dans la région. Des conférences, des fêtes et des représentations artistiques donneront un renouveau au félibrige quercynois, tombé dans l'oubli, mais dont la richesse étonne.

Le bureau a été constitué comme suit :

Président : M. Ch. Mouly ; *Vice-Présidente :* Mlle Deschamps ; *Secrétaire :* M. A. Deschamps ; *Trésorier :* M. P. Malbert ; *Archiviste :* Mlle Marcastel ; *Maître de chant :* Mlle Muratet ; *Maître de ballet :* M. P. Castanié.

Siège de la société : Inspection académique, Cahors.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Deschamps, Lycée Gambetta.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Gaubert, née Guittard, décédée à l'âge de 91 ans.

C'était une doyenne de Cahors où, notamment, dans le faubourg Cabessut, elle était très estimée.

Ses obsèques ont été célébrées mercredi matin, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme veuve Gaubert, à Mme et M. Borie et leurs enfants, aux familles Guittard et Liauzu, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Heurté par une auto

Mardi, une auto a heurté, place des Tabacs, M. R..., employé de banque, qui a été blessé à un pied.

Une enquête a été ouverte par le Commissaire de police pour établir les responsabilités.

Qui l'a trouvée ?

Une certaine somme, représentant une partie du salaire d'une ouvrière particulièrement intéressante, a été perdue mercredi soir, 15 février. Prière à la personne qui l'a trouvée de la rapporter au Bureau du journal.

Il dormait dans la Cathédrale

Le nommé Vialard Victor, sans domicile fixe, étant en état d'ivresse, mardi soir, cherchait un abri pour se reposer. Il pénétra dans la Cathédrale, s'allongea sur les dalles et... s'endormit.

Il fut réveillé un peu brusquement par les agents de police qui, avertis, se rendirent à la Cathédrale et le conduisirent au bureau de police où il fut enfermé au violon.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 16
SAMEDI 18, DIMANCHE 19
(*en soirée à 20 heures 45*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)

Un grand film français

Danielle DARRIEUX et John LODER

DANS

Katia

« Le démon bleu »

d'après le roman de la princesse Bibesco (Lucile Decaux)

Katia enthousiasme littéralement le public féminin.

⁂

LA SEMAINE PROCHAINE
FERNANDEL
DANS
BARNABE

LEGUMES ET PRIMEURS — **ALAYRAC** rue Mar'-Foch CAHORS

POUR LA LOTERIE DE LA PRESSE

Que nos amis lecteurs nous excusent : mais nous croyons devoir les avertir que la Loterie organisée par la presse républicaine départementale sera close dans quelques semaines.

C'est pourquoi nous tenons à faire connaître qu'on peut encore trouver des billets qui, comme nous l'avons indiqué, comporte de nombreux lots, tous, de valeur.

Plusieurs compatriotes qui, au tirage de la dernière loterie de la presse ont eu leur billet gagnant, le savent bien.

Or, comme le prix d'un billet est à la portée de toutes les bourses — 2 francs ! — on ne peut être que tenté d'en prendre au moins un !

Nous renouvelons donc à nos amis lecteurs que les billets sont en vente chez M. Emile Frayssinet, au débit de tabac « le Khédive », boulevard Gambetta, à Cahors.

L. B.

Classes 1907-1908-1909

Le banquet annuel aura lieu samedi 18 courant à 19 h. 30, à « Mon Auberge », chez Anet, en face l'ancienne gare.

Les camarades retardataires sont priés de se faire inscrire jusqu'au vendredi, 17 courant, chez M. Alazard, charcutier, rue Clémenceau.

Rendez-vous samedi, 18 courant, à 17 h., au Café de la Promenade.

Club-bouliste de St-Georges

Les membres du Club Bouliste de Saint-Georges sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le jeudi 16 février 1939, à 20 heures et demie au siège social, café restaurant, place Saint-Georges (chez Masboux). — *Le Secrétaire :* CAVALIÉ.

La cambriole

Dimanche soir, Mme veuve Vidal, propriétaire au Barry (commune de Salviac), rentrant dans son domicile, constata que des malfaiteurs avaient pénétré chez elle et avaient fouillé l'armoire.

Une somme de 8.000 francs et 15.000 francs de bons de la Défense Nationale ont été dérobés.

Pour pénétrer dans l'immeuble, les malfaiteurs sont passés par un vasistas.

Accident

M. Maurien, manœuvre à l'entreprise Soupire, a été blessé au pied droit par la chute d'un madrier.

Cette blessure entraînera une incapacité de travail de 11 jours.

Chute

M. Beaumont Ernest, employé chez M. Miquel, vétérinaire, a fait une chute qui a occasionné une plaie contuse du pied droit, compliquée d'inflammation.

Les romans de **MAX DU VEUZIT**

L'Enfant des ruines
Mon Mari
John, chauffeur russe
L'Homme de sa vie
Mariage doré
Petite Comtesse
Vers l'Unique
La Jeannette
Mari de premier choix
Sa Maman de papier
La Châtaigneraie
L'Automate
Fille de Prince
Le vieux puits
L'étrange petit Comte
Arlette et son ombre
Rien qu'une nuit

SONT LUS PAR TOUS !

16.50 - TALLANDIER

Les Sports

COUPE DE BASKET DE L'U.F.O.L.E.P.

Dimanche 12 février, les équipes scolaires de la « Quercynoise » et de « La Violette » se rencontraient en match retour du championnat du basket de l'U.F.O.L.E.P. sur le terrain du Champ de Mars. Confirmant ses précédents succès, la Violette remporta une très nette victoire. Le coup d'envoi est donné à 11 heures.

D'entrée, les « Violets » contrôlent le ballon et marquent un superbe panier par Corbeille puis récidivent peu après. Et il en est ainsi jusqu'à la mi-temps qui est sifflée sur le score de 40 à 2 en faveur des « Violets ». Le match reprend, les lycéens profitent de la fatigue du demi de la « Violette » pour marquer 3 paniers vivement applaudis. La « Violette » se ressaisit et continua à dominer jusqu'à la fin.

Le score de 71 à 8 reflète bien la supériorité technique des « Violets ». Chez eux pas de trous. Des arrières scientifiques, un demi sachant profiter de toutes les occasions pour lancer ses avants bien entraînés à la marque. Le jeu rapide et l'homogénéité de l'équipe de l'E.P.S. eurent raison de la fougue et de tous les efforts des lycéens. Chez eux, on remarque particulièrement Talayssat et Cazarré.

Il faut féliciter les joueurs de la « Quercynoise » pour le bel esprit sportif dont ils n'ont cessé de faire preuve, car, bien que nettement dominés, ils n'ont jamais fermé le jeu pour se cantonner dans une défensive serrée qui eût limité le score au détriment de la beauté du jeu ouvert.

Beau match de propagande car nous avons remarqué de nombreux spectateurs tout autour du terrain ; nous en avons même entendu manifester leur admiration pour ce sport très spectaculaire exempt de toute brutalité et très profitable à ceux qui le pratiquent. Ayons confiance, nos scolaires ont lancé le basket dans le département.

LA PÉDALE CADURCIENNE

FITE et LEYMOND

Fite et Leymond sont deux coureurs qui nous arrivent du Vélo-Club Libossien. Jean Fite a débuté au cyclisme à l'âge de 15 ans et, dans sa catégorie, il a vraiment fait cavalier seul, car il a rarement trouvé un coureur de son âge qui puisse le battre. Fite, qui est âgé de 18 ans, et à qui tous les espoirs sont permis, ne dit-on pas que sûrement il courra cette année le grand Prix Wolbert et, d'ailleurs, les dirigeants de la Pédale Cadurcienne mettront tout en œuvre pour permettre à Fite, qui est vraiment un coureur de classe, de s'imposer définitivement. J'espère que Fite fera tout ce qu'il pourra pour mériter la confiance de ses dirigeants et que la saison 1939 le verra s'imposer parmi les meilleures vedettes régionales.

Leymond est venu un peu plus tard au cyclisme ; âgé de 20 ans, Leymond n'en est pas moins un coureur qui promet. Déjà, la saison dernière, il remportait quelques belles courses officielles.

Leymond est un coureur qui pédale peut-être en force, mais il court avec un cran admirable, ne rechigne jamais à la tâche, et je puis affirmer que Leymond pourrait nous causer beaucoup de surprises, au cours de la nouvelle saison, et j'espère qu'il est capable, s'il le veut, de glaner de bien belles victoires pour ses nouvelles couleurs « bleu et jaune » de la Pédale Cadurcienne. — *Le Fouineur.*

CHAMPIONNAT DU LOT DE CROSS-CYCLO-PÉDESTRE

Je m'excuse de n'avoir pas mis au courant le public cadurcien de la participation des coureurs de la Pédale Cadurcienne au Championnat du Lot de Cross-Cyclo-Pédestre qui s'est couru à Figeac, dimanche dernier, 12 février, mais le bureau de la Pédale Cadurcienne n'ayant été informé de ce championnat que 24 heures à l'avance, il avait été impossible de le porter à la connaissance du public cadurcien.

Ne reculant devant aucun sacrifice, le Bureau de la Pédale Cadurcienne a décidé d'envoyer trois de ses représentants défendre leurs chances au Championnat du Lot : Jean Fite, Maurice Leymond, André Bastide.

Il en a d'ailleurs été bien récompensé, car le coureur Maurice Leymond a brillamment enlevé le titre de Champion du Lot de Cross-Cyclo-Pédestre, devant son camarade de club, Jean Fite, classé 2e, et a ainsi donné à la Pédale Cadurcienne sa première victoire officielle pour la saison 1939. Je dois vous dire que le parcours de ce Championnat a été particulièrement dur, et très accidenté, aussi nous eûmes à déplorer plusieurs chutes, d'abord Jean Fite qui fit une chute sans gravité, mais qui l'handicapa, et qui, avec un courage magnifique qui est tout à son honneur, réussit à terminer 2e.

Quant au jeune Bastide, dans sa chute, il creva son boyau avant et toute chance de se classer lui fut enlevée, je lui dirais que jusque-là il fut très brillant et que tous les espoirs lui sont permis.

Quant au vainqueur, le nouveau champion du Lot de Cross-Cyclo-Pédestre, Maurice Leymond, au nom de la Pédale Cadurcienne, je lui adresse des sincères félicitations pour son brillant succès et le cran admirable dont il a fait preuve pour faire triompher ses nouvelles couleurs « bleu et jaune » de la Pédale Cadurcienne, et je lui demanderais que cette belle victoire ne reste pas sans lendemain.

Voici le classement du Championnat du Lot :

1er Maurice Leymond, Pédale Cadurcienne.
2e Jean Fite, Pédale Cadurcienne.
3e René Desson, Vélo-Club Figeacois.
4e Teyssèdre, Vélo-Club Saint-Céréen.
5e Soumillac, Vélo-Club Figeacois.

Le Fouineur.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Propriétaire — *Téléphone* ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un deuxième enfant prénommé Jean-Robert, chez les époux Denègre-Mieulet, à Célis.

Nous adressons nos bien vives félicitations aux aimables parents et nous souhaitons santé et bon avenir au gentil bébé.

Nécrologie. — Nous apprenons avec tristesse le décès de M. Bonal Louis-Ambroise-Gabriel, cultivateur à Saint-Authet, âgé de 68 ans.

Nous adressons à Mme Bonal, sa veuve, née Brugel Marie et à tous les membres de la famille nos bien sincères condoléances.

Foire du 14 février. — La foire du 14 février a été favorisée par le beau temps et, malgré sa coïncidence avec la foire de Montcuq, tous ses marchés étaient fort bien approvisionnés. Plus de cent beaux veaux et assez de gros bétail. La volaille vendue à un bon prix. Les étalagistes ont moins vendu qu'ils ne l'espéraient.

Cours pratiqués : bœufs de travail, 7.000 à 7.500 fr. ; vaches de travail, 6.000 à 6.500 fr ; génisses, 5.000 à 5.500 fr. ; bouvillons, 4.000 à 4.500 francs, le tout la paire ; bœufs de boucherie, 3 fr. 90 à 4 fr. 40 ; vaches de boucherie, 3 fr. 20 à 3 fr. 30 ; veaux de lait, 7 à 9 fr., le tout le kilo (poids vif) ; moutons d'élevage, 150 à 175 fr. ; brebis, 250 à 290 fr., la pièce ; moutons gras, 4 fr. 75 à 6 fr. ; agneaux, 6 fr. à 7 fr. ; chevreaux, 5 fr., le tout le kilo ; porcs gras, 400 à 440 fr. les 50 kilos ; porcelets, 220 à 350 fr. la pièce (suivant grosseur) ; poules, 4 fr. 75 à 5 fr. 25 ; poulets, 5 fr. 75 à 6 fr. 75 ; pintades, 6 fr. ; dindes, 5 fr. à 5 fr. 50 ; canards, 5 francs, le tout le demi-kilo ; pigeons, 8 à 12 fr. la paire ; oies grasses, 8 fr. 50 à 9 fr. le demi-kilo ; lapins domestiques, 3 fr. le demi-kilo; œufs, 4 fr. 50 la douzaine; maïs, 62 à 65 francs ; avoine, 50 à 55 fr. ; pommes de terre, 30 à 45 fr., le tout les 50 kilos ; blé, cours légal; haricots blancs secs, 2 fr. 75 le litre. Légumes : approvisionnement moyen : prix assez élevés : choux pommés, 1 fr. 50, pièce ; salade, 0 fr. 75 à 1 fr. 25 le pied ; artichauts, 1 fr. 25 la tête ; céleri, 2 fr. 50 le pied ; pommes de terre nouvelles, 3 fr. 50 le kilo.

Fruits : pommes, 5 à 6 fr. le boisseau ; oranges, 1 fr. à 1 fr. 50 pièce ; mandarines, 0 fr. 60 ; bananes, 0 fr. 60 à 0 fr. 70 pièce; citrons, 1 fr. pièce.

Luzech

Démonstration agricole. — D'accord avec les services agricoles et le Syndicat fruitier, il a été procédé, lundi 13 février, à 14 h. 30, à un démonstration d'appareils et de matériel de lutte contre les gelées.

Ces expériences ont eu lieu sur la propriété de M. Ros Emile, située route de St-Vincent.

De nombreux agriculteurs, producteurs de fruits ou non, ont suivi avec un grand intérêt ces opérations dont il est inutile de souligner l'importance pour la préservation des récoltes.

Mort subite. — Dans la nuit de mercerdi à jeudi dernier, un réfugié espagnol, Antonio Pérez, âgé de 66 ans, amputé d'une jambe, était frappé d'une attaque. Malgré les soins qui lui furent prodigués, il expirait à 4 heures du matin.

M. Antonio Pérez faisait partie du premier contingent de réfugiés espagnols envoyés à Luzech il y a 11 mois.

Ses obsèques eurent lieu jeudi dernier au cimetière de Luzech avec le concours de tous ses compatriotes accueillis dans notre commune, et d'une foule considérable de Luzéchois qui manifestèrent ainsi leur sympathie aux malheureux Espagnols chassés de leurs patrie par les horreurs de la guerre civile.

Au nom de ses administrés, le maire dit le dernier adieu au défunt que le sort frappait sur une terre étrangère, mais hospitalière et humaine.

Montcuq

Publications de mariage. — Entre : Jean-Joseph Gazagne, cultivateur à Beldau, Cne de Ste-Croix, et Jeanne-Marguerite Goul, veuve Salers, sans profession, domiciliée à Pechméja, commune de Montcuq ;

Roger-Jean-Baptiste Gary, cultivateur, domicilié à Labrugade, commune de Montcuq, et Aline-Rosalie Salat, sans profession, à Pérubié, commune de Tréjouls (Tarn-et-Garonne) ;

Jean Meynen, boulanger à Montcuq, et Léa-Jeanne-Clémence Cazes, sans profession, domiciliée à Montcuq.

Toutes nos félicitations aux futurs époux et compliments à leurs familles.

Conseil de révision. — Le conseil de révision aura lieu à Montcuq le 6 mars, à 14 heures.

Le Boulvé

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Serres, du Boulvé, avec M. Marcel Margaridène, de St-Matré.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Duravel

Carnet rose. — Une fillette, la troisième enfant, est née chez notre compatriote, Mme Mensier, née Géliot, et de M., ingénieur de la maison Alsthon à Paris.

Nous adressons aux heureux parents et grands-parents nos vœux de prospérité pour le bébé.

Décès. — La veuve Cammas, née Aurélie Baldès, d'Audhuy, est décédée à l'âge de 91 ans. L'inhumation a eu lieu à Cazes, section de Duravel. Condoléances à la famille.

A peu d'intervalle, nous avons déploré la mort de trois nonagénaires dans la commune et nous en possédons encore deux, auxquels nous souhaitons longue vie.

Réfugiés espagnols. — Un convoi d'une quarantaine d'émigrés espagnols est arrivé dans notre cité.

Ils ont tous été logés chez les ha-

bitants ou chez M. Daymard-Damase, hôtelier.

Le contingent comprend 2 hommes seulement âgés de 55 et 14 ans, et le reste sont des femmes et des enfants. Une de celles-ci, étant sur le point d'être mère, a été envoyée à la Maternité de Cahors, par les soins de la Municipalité, pour sa délivrance.

Des millions de Français ne peuvent se tromper

Chaque année des millions de Français et Françaises font appel à la Quintonine pour combattre la fatigue, stimuler l'appétit, retrouver forces et entrain. C'est qu'ils savent que la Quintonine est le plus complet des fortifiants. Versez dans un litre de vin de table, le contenu d'un flacon de Quintonine et instantanément vous obtiendrez, pour 5 fr. 75, un puissant et délicieux vin fortifiant qui vous rendra forces et santé. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Dans l'Administration préfectorale. — Les nombreux amis que M. Laburthe compte dans le Lot, à Figeac surtout, apprendront avec plaisir sa nomination comme préfet honoraire.

M. Laburthe, récemment promu officier de la Légion d'honneur, a laissé chez nous le souvenir d'un administrateur consciencieux et d'une parfaite courtoisie.

Nous prions M. Laburthe d'accepter nos félicitations sincères et Mme Laburthe d'accueillir l'hommage de nos compliments.

— Nous sommes heureux d'annoncer aussi que M. Augé, ancien sous-préfet de Figeac, secrétaire général du Jura, vient d'être affecté au ministère de l'Intérieur, au Cabinet du Directeur de la Sûreté nationale, en qualité de chef-adjoint.

Nous adressons à M. Augé nos cordiales félicitations.

Dans la légion d'honneur. — Nous avons le plaisir de relever, à l'*Officiel*, dans la promotion de la Légion d'honneur, le nom de M. Louis Lamand, journaliste parlementaire, élevé au grade d'officier.

La notoriété de M. Louis Lamand nous dispense de faire, ici, son éloge.

Le nouvel officier de la légion d'honneur est devenu Figeacois par son mariage. Qu'il veuille bien agréer nos bien vives félicitations.

— Nous avons aussi le plaisir de relever le nom de notre compatriote, Ferdinand Simon, agriculteur à Laval-de-Cère au titre du Ministère de l'Agriculture.

M. Simon appartient à une vieille famille de paysans, fermement attachée à la terre, qui, depuis plus d'un siècle et demi travaille un coin de la Brugale, appelé avec raison : le jardin de la vallée de la Cère.

C'est une juste récompense qui vient couronner une carrière de 35 ans de services civils ou militaires.

Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos sincères félicitations.

Dans la police. — Notre sympathique commissaire de police, M. Dalbéra figure sur le tableau d'avancement. Il ne tardera pas à être promu à la troisième classe de son emploi.

Nos vives félicitations.

Amis de l'Ecole. — Les séances de cinéma offertes par le bureau des « Amis de l'Ecole » mercredi dernier, au théâtre municipal, ont obtenu un beau succès.

La salle du théâtre municipal était emplie, l'après-midi, par la foule joyeuse des enfants de nos différents établissements publics et le soir, à 21 heures, par les notabilités de la ville et les parents d'élèves.

Les deux films de Pagnol : « Cigalin » et « Merlusse » ont énormément intéressé.

Pendant l'entr'acte, M. Besombes, premier adjoint, président des « Amis de l'Ecole », rappela les buts de l'œuvre, les résultats obtenus, rendant à chacun un hommage applaudi.

Un conférencier nouveau genre. — Georges-Louis Harancq, âgé de 52 ans, allait, en compagnie de sa femme, dans une belle auto, faire des conférences de village en village. Mais, en vertu d'un mandat d'amener délivré par M. le Juge d'Instruction de la Seine, la gendarmerie de Figeac l'a arrêté dans ses pérégrinations.

Mme est partie pour Paris, l'auto a été mise en fourrière et Harancq, sous bonne escorte, a été conduit au Château-du-Roi, à Cahors où M. le Procureur de la République lui a assuré un asile. De nouvelles plaintes sont arrivées contre lui.

Nécrologie. — Les obsèques de M. Jean Destruel, décédé à l'âge de 90 ans, ont donné lieu, vendredi dernier, à une très belle manifestation de sympathie. Elles ont eu lieu, en présence d'une nombreuse délégation d'anciens combattants que précédaient leurs drapeaux et d'une foule considérable.

A l'hommage rendu au cimetière à l'ancien combattant de la guerre de 1870 et à l'homme de cœur par un de ses compatriotes de St-Bressou, nous joignons le nôtre.

Que Mme veuve Destruel, les familles Tillet, Théodorou et Pradel veuillent bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Spectacles. — Samedi en soirée et dimanche, en matinée et soirée :

Au *Family-Ciné :* « Port-Arthur » avec Danielle Darrieux et Charles Vanel. Très beaux compléments. Actualités mondiales.

Au *Théâtre municipal :* « Le cavalier Lafleur », avec Fernandel et Larquey ; « Coup de trois », avec Max Régnier.

Peau saine vient de sang pur et de bon estomac

Toutes les maladies de peau viennent à la fois d'une âcreté du sang et d'une infection de nos voies digestives. C'est pourquoi on guérit l'eczéma, l'acné, les démangeaisons et les rougeurs, on retrouve une peau saine et la santé du teint et du visage en faisant une cure de Sels Largan, dont on prépare soi-même un litre de solution en versant un flacon de Sels Largan dans un litre d'eau. Les Sels Largan appelés aussi Dimagnésium, valent seulement 8 fr. 85 pour une cure de 16 jours. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Martel

La foire des Cendres. — Nous informons les agriculteurs, vendeurs et acheteurs, ainsi que les marchands, que la grande foire des Cendres, se tiendra à Martel, le mercredi 22 février. Cette foire est, comme on le sait, très renommée dans toute la région.

Salviac

Accident d'automobile. — M. René Arènes, fils de l'estimé instituteur en retraite de Marminiac, revenait en automobile de Gourdon avec sa mère et son père lorsque, arrivé au pont de Laffuste, à 3 km. 500 de Salviac, en voulant se garer d'une automobile qui venait en sens inverse, il buta contre un tronc d'arbre qui se trouvait sur le côté droit de la route nationale n° 673. Sous le choc, son bras fut coincé et fracturé.

M. Bargues, de Saint-Pompon, vint à passer à ce moment et s'empressa de lui porter secours, M. Bargues transporta le blessé au domicile de M. le Dr Cambornac qui lui donna les premiers soins. Lundi matin, M. le Dr Rougier, de Cahors, réduisit la fracture qui ne sera pas aussi grave qu'on aurait pu le supposer tout d'abord. Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Encore un accident. — M. Jarzac, propriétaire à Florimont-Gaumias (Dordogne) se rendait le même jour à Salviac chez sa tante. A la suite d'un dérapage de sa bicyclette, notre jeune homme fit une chute dans la côte qui aboutit à Salviac et se blessa à la tête et aux mains.

M. le Dr Cambornac donna les soins les plus empressés au blessé qui devra observer quelques jours de repos.

Souillac

Assemblée générale du Syndicat d'Initiative de Tourisme et du Comité des Fêtes du 16 février 1939. — Ces deux groupements, en parfaite cohésion, rappellent à la population que l'assemblée générale aura lieu le jeudi 16 février 1939, à 20 h. 30, à la mairie, salle des fêtes.

Ils insistent d'une façon pressante pour que le public assiste en grand nombre à cette réunion. Ils demandent plus particulièrement aux Hôliers, Commerçants, Restaurateurs, Cafetiers, Garagistes, en un mot, à tous ceux qui sont plus directement intéressés aux efforts qui sont faits en leur faveur, d'apporter l'appui de leur présence et éventuellement leurs suggestions à cette imposante manifestation locale.

Au cours de la réunion, il sera rendu compte de la gestion du Syndicat d'Initiative et du Comité des Fêtes. Des projets intéressants seront envisagés pour la saison nouvelle ; enfin, il sera procédé au renouvellement du Conseil d'Administration, du Syndicat d'Initiative et du Comité des Fêtes.

Les candidatures éventuelles seront reçues au bureau au début de la réunion.

Le Président du S.I., Docteur Lascoux ; *Le Président du Comité des Fêtes,* René Bizac.

Vayrac

Bal annuel de l'U.S.V. Travestis. — Le 19 février, dimanche gras, tous sous le hall de la mairie de Vayrac : tel est le mot d'ordre qui vole de bouche en bouche car, se souvenant de ce que fut le bal de l'année dernière, tout le monde aura à cœur d'assister au bal annuel organisé par l'U.S.V. Rien n'aura été négligé pour donner à cette journée et soirée un surcroît d'entrain et de gaîté. Nous ne saurions trop recommander à tous et à la nombreuse jeunesse des environs qui veulent se divertir, à venir et admirer nos charmants travestis. Ce sera unique dans notre région du Quercy d'entendre l'exécution des airs les plus récents par ces virtuoses de l'accordéon de l'orchestre du Jazz Cadurcien, 7 musiciens et chanteurs, sous la direction de son chef d'orchestre, Gaston Rougié, de Cahors.

Les amateurs de beau spectacle seront encore plus nombreux cette année. Je n'insiste pas sur le choix de l'orchestre, leurs titres valent des pages de publicité.

Programme de la journée : 3 h. rassemblement des travestis, place de la Gare ; 3 h. 15, départ du cortège pour défiler en ville, suivi de l'orchestre. Tournée aux environs, dislocation, place de la Mairie; 19 h. 45, ouverture des guichets ; 20 h., ouverture du bal ; 23 h., tirage de la Bourriche.

Le meilleur accueil est réservé à nos visiteurs.

Maître, après Dieu...

Sur le grand transatlantique, le commandant du navire, maître après Dieu, a la responsabilité de milliers de vies humaines. C'est une tâche admirable faite d'abnégation et de courage. Elle comporte aussi le soin délicat de présider les banquets et les fêtes qui se succèdent sans cesse à bord.
Commander sans hésitation, recevoir avec amabilité, être en toutes circonstances un aimable amphitryon, tout cela demande une parfaite maîtrise des nerfs.
C'est pourquoi le commandant ne prend comme apéritif que la SUZE, à base de racine de gentiane fraîche, boisson stimulante et vivifiante, régulatrice du système nerveux, dont dépendent la vie des autres et la sienne.

SUZE

AU CASSIS, AU CITRON OU NATURE, LA SUZE EST UN GAGE DE LONGUE VIE ET DE BONNE SANTÉ

APÉRITIF A LA GENTIANE - L'AMIE DE L'ESTOMAC

RENSEIGNEMENTS

DISPOSITIONS SPÉCIALES AUX TRANSPORTEURS PRIVÉS DE MARCHANDISES

Le Préfet du Lot, Président du Comité Technique des Transports, rappelle aux propriétaires d'un véhicule répondant aux conditions suivantes :

a) appartenir aux personnes pour le compte de qui sont effectués les transports ;

b) avoir un poids total maximum en ordre de marche, y compris éventuellement celui des remorques, supérieur à 12 tonnes ;

qu'ils doivent lui faire parvenir une déclaration d'entreprise en vertu de l'article 150 du décret du 12 janvier 1939.

La déclaration devra indiquer :

1° le nom (et éventuellement la raison sociale) du propriétaire, ainsi que son adresse et sa profession ;

2° le centre d'exploitation du véhicule ;

3° les caractéristiques du véhicule :

Type (plateaux ou ridelles, fourgon, benne basculante, citerne, bétaillère, etc...)

Numéro d'immatriculation ;

Marque ;

Puissance du moteur ;

Poids total maximum en ordre de marche (ce dernier renseignement devant être fourni séparément le cas échéant pour le véhicule tracteur seul et pour la ou les remorques qui lui sont accouplées).

La déclaration fera connaître, en outre, si le véhicule a été mis en circulation avant le 15 novembre 1938 et, dans la négative, la date de mise en service.

S'il s'agit d'un véhicule mis en service postérieurement au 15 novembre 1938 et pour l'acquisition duquel le premier propriétaire aurait engagé des dépenses notables avant cette date, la déclaration devra comporter la demande expresse du bénéfice de l'article 48 de l'annexe A du décret-loi du 12 novembre 1938 ; toutes justifications utiles de ces engagements de dépenses devront être jointes à la déclaration.

Ces véhicules sont soumis au régime de l'autorisation, lorsqu'ils sont appelés à circuler en dehors d'une zone comprenant le département du centre d'exploitation du véhicule et les départements limitrophes, compte tenu des extensions prévues aux articles 66 et 67 dudit décret.

MM. les transporteurs privés de marchandises sont donc instamment priés de faire parvenir d'urgence cette déclaration à la Préfecture du Lot (Service administratif du Comité Technique départemental des Transports.

Récépissé de leur déclaration leur sera délivré, par la suite, conformément aux dispositions de ce texte réglementaire.

ASSURANCES SOCIALES

Le Service Régional des Assurances Sociales de Toulouse nous communique :

« Tous les métayers travaillant ordinairement seuls ou avec l'aide des membres de leur famille, qui ne possèdent pas une part de cheptel supérieure à 10.000 francs à leur entrée dans l'exploitation ou qui exploitent un domaine dont le revenu cadastral est au plus égal à 500 francs, doivent être assujettis à l'assurance agricole dès que l'une de ces deux conditions se trouve remplie (article premier, paragraphe 3, premier alinéa du décret-loi du 30 octobre 1935, modifié). En conséquence, sont assurés obligatoires agricoles, d'une part, les métayers ayant une part de cheptel supérieure à 10.000 francs, lorsque le revenu cadastral de leur domaine n'excède pas 500 francs, d'autre part, les métayers dont le revenu cadastral de l'exploitation dépasse 500 francs, alors que leur part de cheptel est, au plus, égale à 10.000 francs.

« Les propriétaires qui ont à leur service des métayers remplissant les conditions indiquées ci-dessus doivent, s'ils ne l'ont déjà fait, déclarer les intéressés sans délai, en vue de leur immatriculation dans l'assurance obligatoire.

« Les formules nécessaires à l'établissement des déclarations sont délivrées soit par les Mairies, soit par le Service Régional, 14, rue du Rempart Saint-Etienne, à Toulouse, ou ses bureaux de renseignements installés au chef-lieu de chaque département. »

Dernière heure

Baisse du taux d'intérêt

De Paris. — Un décret a été pris sur la proposition du ministre des Finances, abaissant de 3,25 à 3 0/0 le taux d'intérêt des bons de la Caisse autonome de la Défense Nationale à 18 mois d'échéance.

La question espagnole et l'Angleterre

De Londres. — Le Cabinet britannique a tenu, mercredi soir, une importante réunion qui, croit-on, a eu pour objet la situation politique de l'Europe eu égard à la question espagnole.

Pour la retraite des vieux travailleurs

De Paris — La Commission des Finances de la Chambre, sur la proposition de M. Jaubert, a décidé de demander le maintien de la Loterie Nationale dont une partie du produit pourrait être affectée au financement de la loi relative à la retraite des vieux travailleurs.

Encore un journaliste arrêté en Italie

De Rome. — La police italienne a arrêté mercredi un journaliste français, M. Christian de Catera, qui prenait des photographies aux alentours de la Cité du Vatican. Il a été relâché au bout de 3 heures, mais son appareil et les plaques que celui-ci contenait ont été saisis. Les policiers croyaient que M. de Catera photographiait des enfants en guenilles.

Le réarmement aux Etats-Unis

De Washington. — La Chambre des représentants a adopté le programme de réarmement destiné à assurer la défense des Etats-Unis et dont l'exécution coûtera au total 552 millions de dollars.

ETUDE
DE
Me BOYER
Huissier à Cahors

VENTE
aux
Enchères publiques

Il est rappelé que c'est samedi 18 février prochain, à 14 heures, qu'aura lieu devant le marché couvert, à Cahors, la vente mobilière : 2 coffres-forts « Bauche », un grand et un moyen, piano « Gaveau », grande bibliothèque, 3 corps, pouvant servir de vitrine, nombreux ouvrages.

Frais en sus au comptant.

L'Huissier chargé de la vente :
BOYER.

Payons 400 fr.

les 100 cop. d'apr. mod. adr. grat. Ecr. : V.-R. GELAS. 14, M.-Sébastien, Lyon.

Loterie de la Presse
Républicaine départementale
Gros Lot : AUTOMOBILE de 50.000 Francs

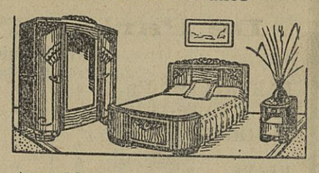

Ameublement de 15.000 francs

Nombreux lots de valeur : ameublement, motocyclettes, tandems, bicyclettes, fusils, canoës. T.S.F., bijoux, lingerie, machines à coudre, articles ménagers.

Prix du billet : 2 francs

Le carnet de 25 billets : 50 francs

En vente aux bureaux du journal, dans ses dépôts, et à la Presse départementale, 22, Chaussée-d'Antin, Paris, 9.

Aux demandes d'envoi par poste, ajoutez le prix des billets en mandat ou chèque (pas en timbres) avec une enveloppe portant votre adresse, timbrée à 0,90 jusqu'à 10 billets, à 1,20 pour 1 carnet.

La couverture de chaque carnet acheté en entier donne droit **gratuitement**, à une participation de la Loterie Nationale pouvant aussi gagner 50.000 francs.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 43

POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

CHAPITRE XI

LA RÉCOMPENSE

En apprenant le résultat de la démarche qu'il avait conseillée avec tant d'insistance à son jeune ami, Célestin Tréard fut doublement heureux. Il était heureux de la guérison de Maxime Aubin, du bonheur de Guillemette et de Gilles.

Après avoir félicité chaleureusement Mme Favry, très heureuse elle aussi, et le jeune professeur dont le visage, d'ordinaire assez impassible, exprimait aujourd'hui une joie rayonnante, il courut chez les Aubin, se jeta de nouveau dans les bras de son vieux camarade, embrassa paternellement Guillemette et même Danielle. Celle-ci se prêta gracieusement à cette marque d'amitié, trouva charmante cette bonhomie qu'elle eût jugée jadis de fort mauvais goût. Car le malheur lui avait appris à ne plus se montrer dédaigneuse, à ne plus traiter en inférieur ce vieil ami de son mari, cheville ouvrière de l'enquête qui venait d'obtenir de si heureux résultats.

— C'est à vous que nous devons tout, cher Monsieur, lui dit-elle.

Il répondit :

— Comme Maxime et comme Guillemette appelez-moi Célestin.

— Volontiers, puisque vous êtes le meilleur de nos amis, que je ne sais comment vous remercier de tout ce que vous avez fait.

— Je n'ai rien fait.

— Allons donc !

— Je vous assure, je n'ai rien fait du tout. Sauf un petit voyage à Perros-Guirec avec mon ami Gilles, je suis resté tout bonnement à Magny-en-Vexin.

— Vous avez démasqué les coupables.

— Non. J'ai seulement appris qu'ils étaient en fuite et je suis venu ici pour vous le dire. Cela n'aurait pas avancé à grand'chose, si, par un hasard vraiment providentiel, je n'avais tout à coup reconnu, dans la cour de la gare, mon ami Maxime.

— Vous êtes trop modeste, Célestin.

— Comment ne le serais-je pas ? Je suis un bonhomme issu de parents pauvres, sans beaucoup d'instruction, n'ayant occupé que des emplois subalternes. Et puis, voyez-vous, je suis convaincu de cette grande vérité : les hommes s'agitent et Dieu les mène.

Sur ces mots, il voulut partir. Tous protestèrent :

— Non, restez !

— L'heure de mon train approche.

— Vous allez quitter Clermont aujourd'hui même ?

— Oui. Je reviendrai le jour de la noce.

Prières, supplications, offre de l'héberger dans l'étroit logement où, en se serrant, on lui eût trouvé place, tout fut inutile. On obtint seulement que tous, y compris Gilles que l'on irait chercher, le conduiraient à la gare.

Quelques heures plus tard, ce projet se réalisait. Célestin, entouré de tous ses amis, arpentait le quai de la gare de Clermont. Après les dernières poignées de mains, il prenait place, suivant sa modeste habitude, dans un wagon de troisième classe. Puis, au moment où le train s'ébranlait, il s'écriait :

— A bientôt !

Bientôt, en effet, il revint. Car le mariage de Guillemette et de Gilles ne se fit pas attendre.

— A quoi bon, disait la jeune fille elle-même, à quoi bon prolonger ce stage des fiançailles, peut-être utile à d'autres, pour leur permettre de se mieux connaître, nous qui nous connaissons depuis si longtemps ?

— Qui nous aimons depuis... toujours.

— Depuis qu'à la Sorbonne je vous ai rencontré.

Ils évoquaient ensemble ces heures lointaines, où, quand ils ne croyaient céder qu'à certaines affinités intellectuelles, était né, avait grandi peu à peu leur amour.

Leur union fut bénie dans la vieille église de Notre-Dame du Port. Ce fut avec un pieux émoi qu'ils se jurèrent devant Dieu une éternelle fidélité. Ils étaient entourés de leurs collègues, de leurs élèves, de leurs amis. Célestin Tréard et M. Castagnet leur servaient de témoins. Serapio Sammartino exerçait les fonctions de garçon d'honneur.

Le complaisant professeur d'espagnol méritait bien cette marque d'amitié. N'était-ce pas à lui que l'on devait d'avoir tiré de la misère celui dont tout le monde ignorait la véritable identité ? Ni M. Aubin, ni Guillemette, ni Gilles ne l'oubliaient. Le premier il avait su voir que ce pauvre homme n'était pas un vagabond ordinaire. En lui confiant le soin de ravitailler l'Institution Castagnet, il avait commencé de le sauver.

— Vous avez beaucoup fait pour notre bonheur, lui dirent en même temps les nouveaux époux, quand, la messe achevée, il vint les féliciter, parmi tant d'autres.

— Sans le savoir, répondit humblement Serapio.

— Notre gratitude n'en est pas moins grande.

Maintenant ils descendaient à pas lents la nef de l'église. Guillemette s'appuyait, confiante, au bras de Gilles. Ensemble ils allaient vers une vie nouvelle, récompense de leurs luttes, de leur amour fidèle et de leur courage, compensation de tant de jours de peine, de douleur et d'angoisse qu'ils avaient vécus.

CHAPITRE XII

LA VRAIE RICHESSE

L'amnésie de M. Aubin s'est guérie tout à fait. La mémoire lui est si complètement revenue qu'il est professeur d'histoire à l'Institution Castagnet.

C'est pour Serapio Sammartino, à qui il doit tant, le plus reconnaissant et le plus dévoué des collègues.

Cet emploi et les jolis travaux que sa femme continue de faire leur assurent à tous deux de suffisantes ressources.

Danielle se trouve heureuse dans cette honnête médiocrité. Elle a compris que la vraie richesse n'est pas celle qui permet de satisfaire tous ses caprices et toutes ses fantaisies. Elle jouit de s'oublier pour celui qui, jadis, s'oublia trop pour elle et paya de sa fortune, faillit même payer de sa vie le désir passionné de lui plaire. Elle l'entoure des soins les plus tendres. Et lui, grâce au recul du temps, jugeant à leur juste valeur ses ambitions passées, songe que les hommes sont fous de vouloir à tout prix, conquérir la fortune. Il trouve le luxe vain, le confort inutile. Comme sa femme, il conclut que l'union des cœurs, la vie simple, laborieuse et tranquille constituent seules la vraie richesse.

Il y a bien longtemps que Célestin Tréard en est intimement convaincu. Que de fois, au temps des splendeurs du financier, il a cherché à le mettre en garde contre les dangers de son ascension rapide ! Que de fois il lui a dit : « Tu veux monter trop haut, Maxime. Tu finiras par rouler au fond d'un précipice. » Il ne savait pas si bien dire. Il était loin de croire que cette prophétie, faite au figuré, se réaliserait à la lettre.

Maintenant, il ne se targue point d'avoir eu raison. Cela serait de mauvais goût. Il se réjouit seulement d'avoir découvert ce qui s'était passé, démêlé les complications de ce drame obscur et, la Providence aidant, d'avoir sauvé son ami.

La conscience en paix, son bon sourire aux lèvres, ayant en main tantôt sa plume de comptable, tantôt sa bêche de jardinier, il continue de vivre modestement à Magny-en-Vexin.

Bientôt, cependant, il devra faire encore le voyage de Clermont. Car Guillemette et Gilles viennent de lui écrire pour annoncer un prochain événement qui les comble de joie, et lui demander d'être parrain.

L'excellent homme a joyeusement accepté. Il n'a posé qu'une condition très sage :

« Mon prénom étant par trop dé-
« modé, l'enfant, fille ou garçon, que
« je tiendrai sur les fonts baptis-
« maux ne devra s'appeler ni Céles-
« tine, ni Célestin. »

FIN

Recherchons Fonds de Commerce

Industries-Entreprises, **Agence Lagrange**, 34, rue Pasquier, Paris, 8e, fondée en 1876.

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal 62, rue de Richelieu, PARIS

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

BIBLIOGRAPHIE

LES ANNALES

Le magnifique numéro des *Annales* du 10 février contient de remarquables pages : *La Latinité menacée*, par Camille Mauclair ; *L'Empereur au nez d'or*, par Auguste Bailly ; une critique du dernier ouvrage de Paul Valéry : *Variété IV ;* une étonnante étude de Louis Madelin démontrant qu'en 1800 le Premier Consul ne voulait songer qu'à la prospérité et à la réconciliation nationales. A lire encore l'amusante étude de Marcel Roland sur l'Escargot et celle de Guy Cheminaud sur le Python ; les quatre belles lettres inédites du Père de Foucauld, publiées par René Pottier ; la merveilleuse page scientifique d'Octave Béliard : *Comment l'on mesure et pèse les étoiles* ; la biographie de Louis XVIII et une fort belle étude sur les vagabonds et le goût du vagabondage, par Ragnar Numelin. Partout, ce numéro : 3 francs.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE PLON

PETITE MADAME

par André LICHTENBERGER

M. André Lichtenberger, qui a parfois consacré son talent d'écrivain à dépeindre les enfants, s'est tourné aussi vers ces êtres qui ne sont plus des adolescents et pas encore des hommes. De ces âmes juvéniles, simples et parfois naïves, l'auteur de *Mon Petit Trott* a su dégager la sincérité et la noblesse. La Nouvelle bibliothèque Plon, qui s'est proposé d'accueillir dans sa collection les œuvres essentiellement caractéristiques des grands écrivains, vient de rééditer *Petite Madame* qui a connu un immense succès. André Lichtenberger y peint la vie si simple et si riche d'un tout jeune couple d'avant guerre. Avec son sens habituel de l'humour, il a montré les trébuchements, les bévues d'une délicieuse jeune femme, hier encore une enfant et aujourd'hui à la tête d'un ménage et d'une domesticité parfois difficile. Quel événement que la première réception de Jotte et Jacques ! Et comme les querelles sont rares, les bouderies éphémères, les petits sacrifices multiples ! La conclusion plus naturelle que dans n'importe quel ouvrage est la venue d'un fils qui rapproche et unit encore les jeunes époux. En décrivant cet intérieur où sont rois la jeunesse, l'harmonie et la tendresse, M. André Lichtenberger a voulu démontrer quelle vérité universelle se dégageait de deux êtres unis pour toute l'existence.

Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50 — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6e, et dans toutes les bonnes librairies.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Gaussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 *de réductions*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	—	10 15	»	20 15	21 45	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	—	10 28	»	20 25	21 59	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	—	15 29	»	0 36	2 36	5 10	»
LIMOGES départ.	»	»	—	15 43	»	0 40	2 47	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	—	17 03	»	1 56	4 3	7 20	»
BRIVE... départ.	8 14	12 28	—	17 9	18 3	2 1	4 18	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	13 4	—	—	18 34	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 12	13 36	—	17 46	18 52	—	4 58	8 12	»
CAZOULES.....	9 19	13 43	—	—	18 58	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	13 48	—	—	19 2	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 33	13 57	—	—	19 10	—	—	—	»
Nozac.....	9 42	14 6	—	—	19 18	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 55	14 19	—	18 8	19 27	—	5 23	8 36	»
Saint-Clair.....	10 4	14 28	—	—	19 35	—	—	—	»
Dégagnac	10 14	14 38	—	—	19 44	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	14 48	—	—	19 53	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	14 58	—	—	20 2	—	—	—	»
Espère.....	10 42	15 6	—	—	20 9	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 51	15 15	—	18 43	20 18	3 32	6 »	9 13	»
CAHORS départ.	11 45	17 25	—	18 47	»	3 36	6 4	9 18	7 48
Sept-Ponts.....	11 56	17 36	—	—	»	—	—	—	7 53
Cieurac.	12 11	17 51	—	—	»	—	—	—	8 2
Lalbenque.....	12 18	17 58	—	—	»	—	—	9 42	8 8
Caussade.....	12 46	18 31	—	19 27	»	—	6 45	10 3	8 30
MONTAUBAN arr.	13 17	19 4	—	19 47	»	4 30	7 4	10 23	8 55
TOULOUSE.. arr.	14 07	»	—	20 35	»	5 11	7 45	11 25	9 56

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. (2) 1re, 2e, 3e cl.	Autorails	RAPIDE	OMNIB.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	3 58	—	8 35	9 33	13 25	—	15 50	17 20	21 5	—	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	—	9 17	10 50	14 6	—	16 35	18 12	21 46	—	0 »
Caussade.....	6 50	—	9 35	11 15	—	—	17 16	18 34	22 4	—	—
Lalbenque.....	7 26	—	—	11 40	—	—	17 56	18 57	—	—	—
Cieurac.....	7 34	—	—	11 45	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 44	—	—	11 54	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	—	10 9	11 59	14 58	—	18 20	19 14	22 40	—	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	12 »	15 2	13 32	»	19 19	22 44	—	0 56
Espère.....	8 27	—	—	Continue sur Libos et Agen	—	13 44	»	19 30	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 40	—	—		—	13 56	»	19 41	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—		—	14 12	»	19 53	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—		—	14 21	»	20 »	—	—	—
Saint-Clair.....	9 10	—	—		—	14 31	»	20 8	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51		—	14 42	»	20 18	23 24	—	—
Nozac.....	9 30	—	—		—	14 49	»	20 25	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 38	—	—		—	14 57	»	20 33	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—		—	15 3	»	20 39	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—		—	15 9	»	20 45	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 11		—	15 18	»	20 56	23 45	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—		—	15 46	»	21 22	—	—	—
BRIVE.... arr.	10 57	—	11 49		16 33	16 11	»	21 47	0 23	—	2 24
BRIVE.... dép.	»	—	11 56		16 39	—	»	»	0 29	—	2 30
LIMOGES. arr.	»	—	13 20		18 5	—	»	»	1 49	—	3 47
LIMOGES. dép.	»	—	13 35		18 14	—	»	»	2 2	—	3 50
PARIS.. (A.) arr.	»	—	18 52		23 23	—	»	»	6 43	—	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»	—	19 4		23 35	—	»	»	6 55	—	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) Du 15 Mai au 7 Juillet inclus et du 5 Octobre au 14 Mai 1939.

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

		Autorails	MARCH.-VOY.		Autorails
MONTAUBAN.....	»	10 50	14 6		16 35
CAHORS.....	»	11 59	14 58		18 20
CAHORS.....	7 3	12 »	15 51		18 50
Mercuès.....	7 16	12 9	16 10		18 59
Douelle (*Arrêt*).....	7 20	12 *a* 12	16 17		19 *a* 2
Parnac.....	7 29	12 17	16 28		19 7
Luzech.....	7 35	12 22	16 36		19 12
Pont de Castelfranc.	»	12 *a* 28	»		19 *a* 18
Castelfranc.....	7 45	12 30	16 50		19 21
Prayssac (*Arrêt*).....	7 49	12 33	16 56		19 24
Puy-l'Evêque.....	7 56	12 39	17 6		19 30
Duravel.....	8 3	12 45	17 16		19 35
Soturac-Touzac	8 10	12 50	17 26		19 41
Fumel.....	8 20	12 59	17 40		19 49
LIBOS.....	8 25	13 2	17 46		19 52
AGEN.....		14 6			

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

	Autorails		Autorails	
PENNE	6 26		13 30	
LIBOS... dép.....	6 43	9 15	13 52	18 14
Fumel.....	6 46	9 23	13 55	18 21
Soturac-Touzac	6 54	9 37	14 3	18 32
Duravel	7 »	9 47	14 9	18 39
Puy-l'Evêque.....	7 5	9 57	14 14	18 46
Prayssac (*Arrêt*).....	7 11	10 10	14 20	18 55
Castelfranc.....	7 14	10 17	14 23	19 »
Pont de Castelfranc.	7 *a* 17	»	14 *a* 25	»
Luzech.....	7 24	10 38	14 32	19 12
Parnac.....	7 29	10 51	14 37	19 21
Douelle (*Arrêt*).....	7 *a* 33	11 »	14 *a* 41	19 26
Mercuès.....	7 38	11 8	14 45	19 32
CAHORS.....	7 47	11 26	14 54	19 45
CAHORS.....	7 48	11 45	17 25	»
MONTAUBAN.....	8 55	13 17	19 4	»

De CAHORS à CAPDENAC

CAHORS.....	8 2	9 50	12 43	17 04
Cabessut.....	8 11	10 01	12 51	17 17
Arcambal.....	8 20	10 17	13 »	17 28
Vers.....	8 28	10 35	13 07	17 37
Saint-Géry.....	8 35	10 55	13 12	17 43
Conduché.....	8 46	11 24	13 22	17 58
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 34	13 28	18 05
St-Martin-Labouval..	8 59	11 59	13 35	18 14
Calvignac.....	9 5	12 09	13 40	18 22
Cajarc.....	9 16	12 26	13 52	18 36
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc (les 10 & 25)	14 01	18 47
Toirac.....	9 33		14 08	18 57
Lamadeleine.....	9 44		14 19	19 10
CAPDENAC.....	9 55		14 30	19 22

De CAPDENAC à CAHORS

CAPDENAC.....	7 11	11 45	»	16 54
Lamadeleine.....	7 23	12 01	»	17 04
Toirac.....	7 34	12 15	»	17 13
Montbrun.....	7 42	12 26	»	17 20
Cajarc.....	7 52	12 41	»	17 30
Calvignac.....	8 2	12 54	»	17 39
St-Martin-Labouval..	8 9	13 03	»	17 45
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 13	»	17 52
Conduché.....	8 23	13 24	»	17 59
Saint-Géry.....	8 38	13 40	»	18 11
Vers.....	8 43	13 47	»	18 16
Arcambal.....	8 50	13 58	»	18 23
Cabessut.....	8 59	14 13	»	18 32
CAHORS.....	9 6	14 22	»	18 39

a. — Ce signe désigne un arrêt facultatif. (Pour descendre, demander l'arrêt au chef de train ; pour monter, s'adresser au personnel du point d'arrêt ou à défaut faire signe au conducteur).

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

	(1)				EXP.
St-Denis-près-Martel.	4 50	9 15	14 44	17 58	18 43
Vayrac.....	4 58	9 23	14 50	18 4	18 48
Bétaille (*arrêt*).....	5 3	9 28	14 54	18 9	—
Puybrun.....	5 11	9 36	15 2	18 15	18 56
Bretenoux-Biars....	5 20	9 44	15 10	18 24	19 5
Port-de-Gagnac.....	5 26	9 50	15 16	18 31	—
Laval-de-Cère	5 34	9 58	15 23	18 39	19 1[illegible]
Lamativie	5 53	10 15	15 40	18 56	19 2[illegible]
Siran (*arrêt*).....	6 7	10 30	15 54	19 10	—
La Roquebrou.....	6 25	10 43	16 5	19 22	19 5[illegible]
AURILLAC.. arrivée.	7 13	11 20	16 40	19 58	20 24

(1) A lieu du 1er Juillet au 26 Septembre.

Aurillac à St-Denis-près-Martel (2)

AURILLAC.. départ.	5 55	6 30	10 40	17 17	21 30
La Roquebrou.....	6 21	7 11	11 18	17 55	22 7
Siran (*arrêt*).....	—	7 22	11 29	18 6	—
Lamativie	6 43	7 36	11 43	18 21	22 31
Laval-de-Cère	6 56	7 51	11 58	18 40	22 46
Port-de-Gagnac.....	—	7 58	12 5	18 48	—
Bretenoux-Biars	7 8	8 13	12 19	19 6	23 [illegible]
Puybrun.....	7 15	8 20	12 26	19 13	23 11
Bétaille (*arrêt*).....	—	8 27	12 3[illegible]	19 21	—
Vayrac.....	7 24	8 36	12 38	19 27	23 [illegible]
St-Denis-près-Martel.	7 29	8 43	12 4[illegible]	19 34	23 28

(2) Du 1er Juillet au 26 Septembre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

				EXP.	Périodique jour de foire
Le Buisson. dép.	»	7 33	10 37	17 11	
Sarlat..... dép.	6 40	9 40	12 »	17 47	17 58 / 19 30
Cazoulès.....	7 34	10 34	12 33	18 12	19 07 / 20 24
Souillac.....	7 50 / 8 »	10 50 / 11 30	12 46 / 13 47	18 17 / 18 17	19 18 / 20 40
Le Pigeon.....	8 18	11 48	14 »	18 25	» / »
Baladou. Arrêt.	8 26	11 56	14 4	—	» / »
Martel.....	8 34	12 04	14 11	18 34	» / »
St-Denis-p.-Mar .	8 50	12 20	14 19	18 42	» / »

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 36	—	—	9 10	13 »	16 40
Martel.....	7 39	—	—	9 26	13 13	16 56
Baladou.....	—	—	—	9 34	13 19	17 04
Le Pigeon.....	7 47	—	—	9 42	13 27	17 12
Souillac.....	7 55 / 7 56	— / 6 15	— / 8 20	9 53 / 11 20	13 31 / 15 45	17 30 / 18 »
Cazoulès.....	8 1	6 23	8 36	11 36	13 52	18 16
Sarlat.....	8 27	7 31 / 5 30	9 30	12 30	14 28	19 10
Le Buisson. ar.	9 01	6 14	—	—	15 48	—

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 1	16 55	»
Carsac	8 3	17 11	»
Grolejac.....	8 42	17 16	»
St-Cirq-Madelon.....	8 5[illegible]	17 7	»
Payrignac (arr.).....	9 [illegible]	17 3[illegible]	»
GOURDON.....	9 16	17 50	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	7 »	15 »	»
Payrignac (arr.).....	7 13	15 13	»
St-Cirq-Madelon.....	7 23	15 23	»
Grolejac.....	7 34	15 34	»
Carsac.....	7 39	15 39	»
SARLAT	7 52	15 52	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	19 45
CAPDENAC. arr.	»	»	»	»	13 46	19 7	23 23
CAPDENAC. dép.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	23 43
FIGEAC.....	2 45	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	23 54
Le Pournel.....	—	7 50	11 42	»	14 24	20 3	—
Assier.....	3 35	8 1	11 54	»	14 33	20 13	0 16
Flaujac (halte)...	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21	—
Gramat.....	5 7	8 23	12 18	»	14 54	20 34	0 34
Rocamadour	5 19	8 35	12 28	»	15 7	20 45	0 44
Montvalent.....	5 30	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—
St-Denis-p.-Martel arr.	5 47	8 58	12 51	»	15 33	21 7	1 3
St-Denis-p.-Martel dép.	5 58	9 6	13 1	»	15 43	21 15	1 7
Quatre-Routes	6 9	9 16	13 11	»	15 52	21 25	—
Turenne.....	6 21	9 26	13 21	»	16 2	21 34	—
BRIVE..... ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	1 39
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 30	8 43

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

				(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 8	22 50	»	7 25	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 47	8 19	»	14 3	17 13	18 16	»
Turenne.....	4 8	8 44	»	14 23	17 34	18 52	»
Quatre-Routes....	4 16	8 53	»	14 31	17 42	19 3	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 23	9 »	»	14 38	17 49	19 15	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 29	9 8	»	14 42	17 53	19 39	»
Montvalent.....	—	9 19	»	—	18 4	19 57	»
Rocamadour	4 56	9 37	»	15 6	18 20	20 46	»
Gramat.....	5 8	9 50	»	15 16	18 31	21 7	»
Flaujac (halte)...	—	10 3	»	—	18 43	»	»
Assier.....	5 27	10 13	»	15 34	18 53	21 42	»
Le Pournel.....	—	10 22	»	—	19 2	»	»
FIGEAC.....dép.	5 52	10 44	»	15 56	19 19	22 13	»
CAPDENAC ar.	6 1	10 53	»	16 5	19 28	22 26	»
CAPDENAC d..	6 27	11 20	»	16 14	19 43	»	»
TOULOUSE	9 56	15 28	»	19 13	23 29	»	»